

# LIEN SOCIAL ET SOLIDARITES

*Ne laisser personne au bord du chemin*



**La profonde crise économique et financière que nous traversons (chômage durable, baisse des dotations de l'Etat, ...) impose comme une urgente priorité de renforcer les solidarités envers tous ceux qui subissent des difficultés pour se loger, travailler, s'instruire. La commune a déjà mis en place de nombreuses actions qu'elle complétera. Il faut renforcer le lien social pour que personne ne reste au bord du chemin à Cornebarrieu.**

## 8 propositions pour le bien-vivre ensemble à Cornebarrieu

**Parcours résidentiel :** La création, avec Toulouse-Métropole, de Monges-Croix-du-Sud permet déjà d'offrir un véritable parcours résidentiel. De la location d'un logement aidé à l'accession en pleine propriété, le nouveau quartier décline toute une palette de formules (accession sociale, primo-accession...). Quels que soient l'âge et la situation sociale, chacun doit pouvoir trouver une solution pour se loger. La deuxième tranche de Monges sera lancée pour élargir ces offres.

**Résidence pour personnes âgées :** Une résidence-service pour personnes âgées a été récemment ouverte à Mandillets (proche de la clinique). Nous encouragerons cette offre pour qu'elle soit pérennisée.

**Actions sociales :** A partir de l'actualisation fine et régulière de notre Analyse des Besoins Sociaux (ABS) nous orienterons et développerons nos actions sociales. A l'image des Jours Bleus, nous privilégierons les initiatives intergénérationnelles.

**Bus solidaire :** un « visiobus » est aujourd'hui à la disposition des associations et du centre de loisirs. L'acquisition d'un second minibus destiné prioritairement à transporter les personnes âgées (isolées ou en résidence-service) facilitera leur participation aux actions culturelles ou de loisirs.

**Tarifs modulés :** Nous avons mis en place, dans les restaurants scolaires et les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE), des tarifs modulés en fonction des revenus de la famille. Nous élargirons cette modulation, mesure équitable et solidaire, à l'ensemble des tarifs publics non réglementés. Le Centre de loisirs, l'Ecole de musique, les ateliers du CCACC seront ainsi plus facilement accessibles.

**Pass'loisirs :** Les possibilités de loisirs culturels dédiés aux jeunes ne manquent pas ; elles seront développées notamment avec le pôle culturel. Nous constituerons un Pass'loisirs pour encourager et faciliter l'accès des moins de 18 ans à l'ensemble des espaces de loisirs et de culture.

**Les Pitchounets :** La capacité d'accueil de la crèche « Les Pitchounets », sera doublée portant à près de 70 le nombre d'enfants accueillis dans les crèches communales, nombre auquel s'ajoutent les 20 places de la crèche associative Sucre d'Orge.

**Accessibilité :** Avec Toulouse Métropole, la commune a mis en place un plan d'accessibilité des espaces publics extérieurs (voirie). Nous avons aussi réalisé un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments. Une commission d'accessibilité des bâtiments sera mise en place. Elle proposera un programme annuel pour rendre accessibles à tous (personnes à mobilité réduite, malvoyants, malentendants) tous les bâtiments publics et évaluer les travaux à effectuer chaque année.

**Pour Cornebarrieu**  
**Ensemble vers l'avenir**  
*Continuité et Solidarité*

avec **Alain Toppan** et son équipe